



COOPÉRATIVE MULTISERVICES FRANCOPHONE
DE L'OUEST D'OTTAWA INC.

LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Présenté aux membres de la CMFO le 24 juin 2024

cmfo.ca | 613 296-6554 |     YouTube



NOTRE MISSION

Offrir une multitude de services dans un même endroit où la communauté francophone pourra échanger et participer à de nombreuses activités.

Notre vision pour l'avenir de la Maison de la francophonie d'Ottawa se résume ainsi : un espace francophone inclusif, accueillant et bienveillant situé à l'ouest de la ville. La Maison sera une destination phare pour toutes les personnes qui désirent avoir accès à des services en tous genres en français. On a choisi avec beaucoup de soins l'expression Maison de la francophonie d'Ottawa pour nous définir. Cet espace sera un lieu où chacun se montrera attentif au bien-être et au bonheur des autres, le tout dans un milieu bienveillant qui contribuera tant à l'épanouissement personnel des individus qu'à l'épanouissement socioculturel et économique de la communauté dans son ensemble.

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidence du CA de la Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa inc.	2
Mot de la direction générale de la Maison de la francophonie d'Ottawa	3
Mot de nos membres du Conseil d'administration sortant.e.s	4
Faits saillants 2023-2024.....	5
Budget et états financiers 2023	11
Le Conseil d'administration et son équipe.....	23
Remerciements.....	24

* À noter que ce rapport annuel présente les états financiers de la CMFO de janvier 2023 à décembre 2023 et présente les activités de la Coopérative de juin 2023 à juin 2024 pour correspondre aux cycles des assemblées générales annuelles, tenues en juin de chaque année.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

**DU CA DE LA COOPÉRATIVE MULTISERVICES
FRANCOPHONE DE L'OUEST D'OTTAWA INC.**

Cher(e)s collègues et membres de la communauté,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le rapport annuel 2023-2024. Cette année a été marquée par des succès retentissants et des accomplissements remarquables, témoignant de notre engagement et de notre dévouement.

Nos réussites se reflètent dans les nombreux projets innovants que nous avons menés à bien, propulsant notre organisation vers de nouveaux sommets. Nous avons non seulement atteint nos objectifs, mais nous les avons également dépassés dans plusieurs domaines clés. Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans la passion et l'expertise de notre équipe, dont le travail acharné et la créativité sont à saluer.

Nos présentations, qu'il s'agisse de rencontres, de conférences ou de spectacles, ont captivé et inspiré notre auditoire. Elles ont renforcé notre positionnement et élargi notre influence. Chaque événement a été l'occasion de mettre en lumière nos talents et de partager nos innovations avec le monde. En parcourant notre site, vous trouverez les rapports annuels des années antérieures, qui présentent tout le travail accompli par notre jeune organisation. Nous travaillons fort, sur tous les plans, pour desservir nos communautés francophones dans toutes leurs expressions! Il reste encore beaucoup à accomplir, et c'est pourquoi il est crucial de continuer à s'impliquer.

Une année qui se termine en appelle une nouvelle! Je tiens à souligner l'apport important de chaque membre de notre équipe du conseil d'administration pour leur travail exceptionnel et tiens à exprimer ma plus profonde gratitude. Votre collaboration et votre dévouement sont la pierre angulaire de nos succès. À notre communauté francophone plurielle, merci de votre soutien indéfectible et de votre confiance. Votre appui continu est essentiel à notre croissance et à notre réussite. Je tiens également à remercier toutes les personnes impliquées de près ou de loin et surtout notre directeur général Marcel Morin, qui continue à diriger sa petite équipe avec rigueur et engagement. Votre implication fait toute la différence!

Nous sommes dorénavant tous plus forts, pour entreprendre la nouvelle année qui nous réserve encore de nombreuses belles aventures et souhaitons collectivement le meilleur pour les années à venir. « *Le collectif est la capacité à accepter l'autre et à travailler ensemble pour atteindre un but commun.* » - Nelson Mandela

Avec toute ma reconnaissance,

FATIMA ADEN OSMAN,
Présidente, CMFO





MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA

Chères alliées, chers alliés de la Maison de la francophonie d'Ottawa,

L'année écoulée a été une fois de plus marquée par le vent du changement et l'esprit d'innovation qui souffle sur la Maison de la francophonie d'Ottawa. En ce moment de réflexion, je tiens à célébrer la profonde collaboration qui a uni les membres de notre équipe et les familles de notre communauté plurielle. Ensemble,

nous avons navigué avec courage et solidarité à travers les nombreux défis qui se sont dressés devant nous.

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons ce nouveau rapport annuel. Celui-ci trace un panorama vibrant des efforts déployés et met en lumière les réalisations et projets menés à bien au cours de l'année 2023-2024. Vous y découvrirez une riche mosaïque de succès communautaires, socioculturels, athlétiques et artistiques. Chacun de ces instants témoigne de l'histoire de notre grande famille, préservant les moments marquants tout autant que les événements du quotidien. L'année 2023-2024 restera gravée dans nos mémoires comme une période significative pour la Maison de la francophonie d'Ottawa et la Coopérative multiservices francophones de l'ouest d'Ottawa Inc. (CMFO), tant par les expériences vécues que par les activités réalisées. Nous sommes ravis de partager avec vous ce bref aperçu de nos accomplissements.

Les réussites et apprentissages de cette année nous ont permis de croître et d'évoluer. Nous sommes fiers de poursuivre ce projet collectif et espérons que dans les années à venir, vous serez nombreuses et nombreux à nous rejoindre dans l'accomplissement de notre mission.

Merci pour votre précieuse contribution à notre projet de société. Bonne lecture !

MARCEL MORIN,
Direction générale de la Maison
de la francophonie d'Ottawa

MOT DE NOS MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SORTANT.E.S

FRANÇOIS DUMAINE

Je tiens d'abord à remercier tous les membres du conseil d'administration et notre magnifique Directeur général Marcel Morin, de m'avoir donné l'occasion de participer à ce merveilleux périple de la CMFO. Un merci tout particulier à Andrée Duchesne et Ronald Bisson de m'avoir encouragé initialement à rejoindre le conseil d'administration.



Dès que j'ai terminé mes études, je me suis retrouvé dans de fascinants dossiers touchant les langues officielles et les communautés francophones et acadiennes. C'est d'abord et avant tout dans le domaine de l'éducation en langue minoritaire que j'ai appris à connaître ces communautés inspirantes par la richesse de leurs histoires respectives, leur pluralité et leur détermination légendaire. Ce qui me manquait comme expérience était de pouvoir vivre les choses dans un contexte communautaire direct, dans mon propre coin de pays. Et c'est précisément ce que la CMFO m'a apporté. J'ai pu constater l'importance de tisser des liens avec les membres de la communauté, de les accompagner alors qu'ils donnent une chance à la CMFO en participant à ses activités culturelles, sportive et communautaire. J'ai vu grandir ce lien de confiance et cette complicité entre la CMFO et cette belle francophonie. J'ai très hâte de voir les prochaines pages de ce grand livre s'écrire par celles et ceux qui vont continuer de façonner la CMFO pour en assurer la pertinence et la pérennité.

Merci du fond du cœur et au plaisir.

ROUKYA ABDI ADEN

J'ai rejoint le Conseil d'administration de la CMFO en 2021. C'est avec un grand plaisir que j'ai accepté ce mandat, car en tant que résidente de l'Ouest de la ville d'Ottawa et comme fervente francophone, cela faisait longtemps que j'attendais que nous ayons un projet tel que celui de la CMFO qui donnait finalement accès à des services en français pour les résidents francophones dans notre coin de la ville.



J'ai ainsi commencé mon mandat en pleine pandémie de la Covid19 avec des rencontres du CA en mode uniquement virtuellement. Aussi, le CA travaillait à ce moment à penser à ce que la CMFO s'implante et déploie ses ailes dans l'ouest de la ville en pleine crise sanitaire. Le défi était de taille, mais je peux dire qu'il a été relevé avec brio par des personnes d'une grande générosité et d'une expertise sans faille, en commençant par la direction générale de la CMFO Marcel Morin, par les membres du CA et par les partenaires.

Je me retire du CA de la CMFO avec un pincement de cœur parce que je me lance dans de nouveaux projets. Je souhaite beaucoup de succès à la CMFO et je demeurerais un membre engagé pour la francophonie dans l'ouest de la ville d'Ottawa.

FAITS SAILLANTS 2023-2024

SPECTACLES, ATELIERS ET ACTIVITÉS DE LA MAISON

La Maison de la francophonie d'Ottawa a présenté plusieurs spectacles, ateliers et activités durant la dernière année. En voici quelques-un.e.s.

Nouveau Conseil d'administration
2023-2024 - juin 2023 ▼



Camps d'été 2023 - juin à août 2023 ▼



Soirée avec Mme Natalia Kusendova-Bashta, adjointe parlementaire aux affaires francophones de l'Ontario - juillet 2023 ▼



Exposition d'artistes belges à la Maison - août 2023 ▲

FAITS SAILLANTS 2023-2024

Lancement de la saison artistique 2023-2024 - septembre 2023 ▼

Petit salon du livre francophone 3 - septembre 2023 ▼

Annnonce du gouvernement fédéral en matière d'investissements pour la Maison - septembre 2023 ▼



Samedi de bouger 2023 - octobre 2023 ▼

FAITS SAILLANTS 2023-2024

Foire communautaire 2023 - novembre 2023 ▼



Nos conférenciers à la Conférence Résolution 2023 - novembre 2023 ▼



Prix de reconnaissance à M. Ronald Bisson - Champion de la francophonie pour l'éradication du racisme - remis par la très honorable Mme Michaëlle Jean - novembre 2023 ▼



Cérémonie d'installation de Mme Edith Dumont, en tant que 30^e lieutenant-gouverneur de l'Ontario - novembre 2023 ▼



FAITS SAILLANTS 2023-2024

Accueil de Son Honneur l'Honorable Edith Dumont, Lieutenante gouverneure de l'Ontario, à La Maison - décembre 2023 ▼



La Maison reçoit le prix FRANCOFLAMME en raison de sa grande programmation et rayonnement d'artistes francophones venant de l'Ontario français - janvier 2024 ▼



Célébration de l'anniversaire de la Maison - janvier 2024 ▼



FAITS SAILLANTS 2023-2024

Présentation à la grande délégation de l'Union européenne - février 2024 ▼



Soirée Bernard GrandMaître à la Maison - mars 2024 ▼



Gala de la francophonie plurielle 2024 - mars 2024 ▼



Ronald Bisson reçoit le titre prestigieux d'Officier de l'Ordre de la Pléiade pour l'année 2024 - mars 2024 ▼

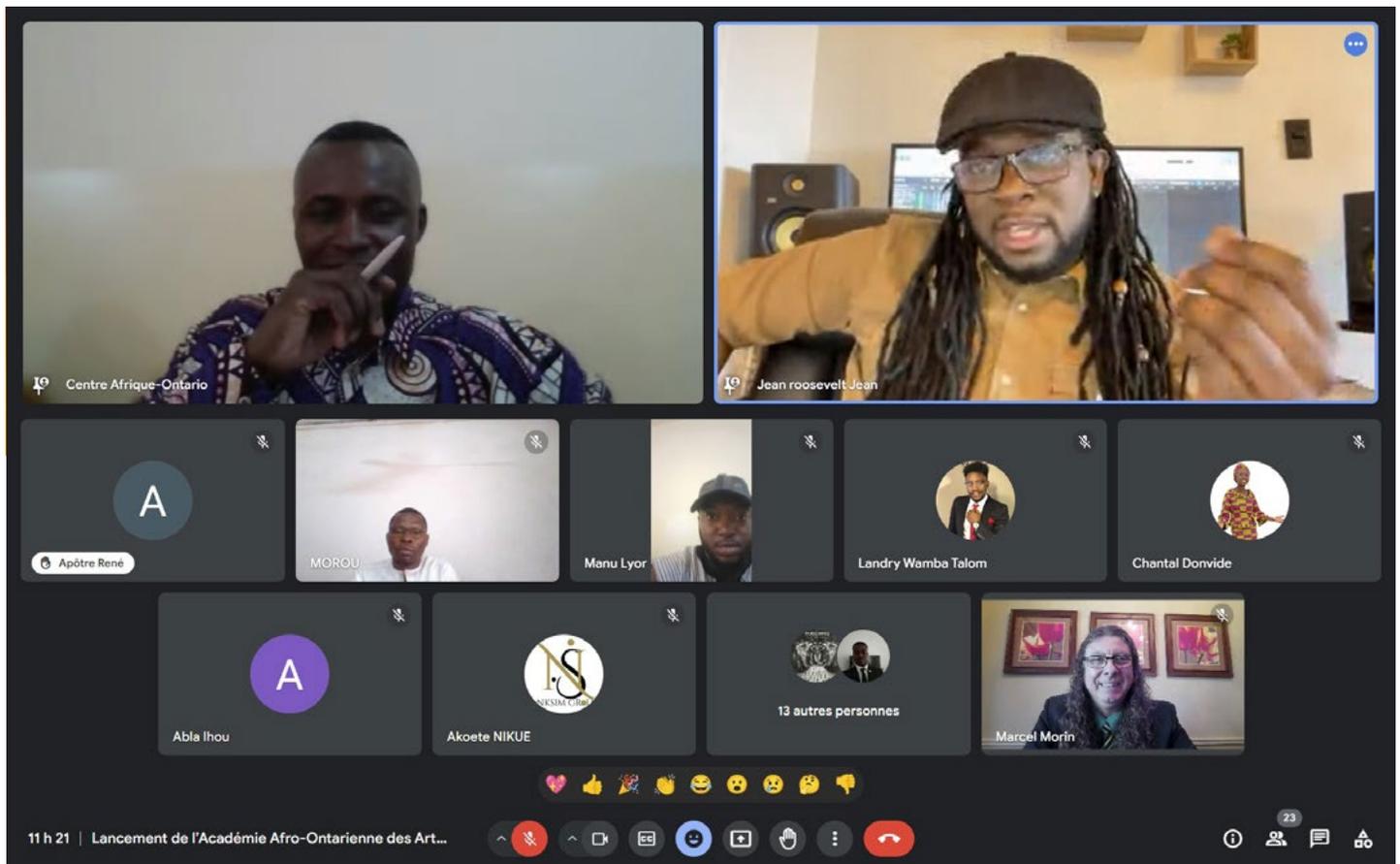


Soirée Femmes remarquables d'Ottawa à la Maison - mars 2024 ▼



FAITS SAILLANTS 2023-2024

Lancement de l'Académie Afro-Ontarienne des arts et de la culture - avril 2024 ▼



Journée portes ouvertes à la Maison - juin 2024 ▼



Une des multiples soirées avec nos ambassades francophones ▼



ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Coopérative Multiservices Francophone de l'Ouest d'Ottawa Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa Inc. (opérant sous le nom de Maison de la francophonie d'Ottawa) (la « Coopérative »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coopérative au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Redressement de l'exercice antérieur

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui explique que les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre

2022 ont été redressés par rapport à ceux sur lesquels nous avons également fait rapport le 24 mai 2023.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Coopérative ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Coopérative.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Coopérative;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Coopérative à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Maïe Lavalée

Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés
Ottawa (Ontario)
Le 5 juin 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022 (redressé)
PRODUITS		
Subventions et contributions (annexe A)	440 780 \$	520 823 \$
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations (note 8)	174 564	295 389
Location	142 750	107 757
Inscriptions aux activités	40 641 1	6 805
Commandites	14 100	6 000
Intérêts et autres	1 704	2 135
Dons	1 249	290
Ristournes	-	6 253
	815 788	955 452
CHARGES		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	228 241	252 269
Honoraires contractuels	143 859	189 127
Activités sociales	71 614	63 436
Cachets	54 159	58 618
Loyer	43 861	24 826
Frais de bureau	27 994	25 897
Frais de publicité et promotion	9 569	48 559
Frais de déplacement	9 524	19 211
Assurances	9 327	8 707
Frais de représentation et congrès	7 255	3 581
Télécommunications	1 860	5 787
Honoraires professionnels	13 290	14 470
Intérêts et frais de service	3 759	2 215
Amortissement des immobilisations	179 779	300 666
	804 091	1 017 369
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	11 697 \$	(61 917) \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

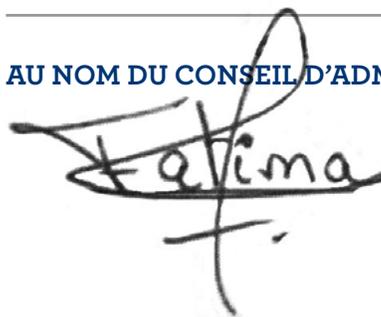
	Non affecté	Réserve de trésorerie	Réserve de caisse	2023 Total	2022 • Total (redressé)
SOLDE AU DÉBUT					
Déjà établi	- \$	50 000 \$	31 928 \$	81 928 \$	111 145 \$
Redressement de l'exercice antérieur (note 2)	(32 700)	-	-	(32 700)	-
Redressé	(32 700)	50 000	31 928	49 228	111 145
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	11 697	-	-	11 697	(61 917)
Affectations internes (note 9)	21 003	-	(21 003)	-	-
SOLDE À LA FIN	- \$	50 000 \$	10 925 \$	60 925 \$	49 228 \$

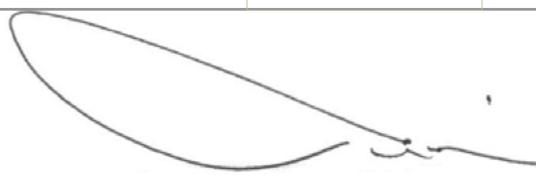
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	72 019 \$	79 830 \$
Encaisse en fiducie	5 000	5 000
Débiteurs (note 4)	67 893	39 884
Subventions et contributions à recevoir	129 266	34 631
Frais payés d'avance	10 407	29 246
	284 585	188 591
IMMOBILISATIONS (note 5)	506 256	685 112
	790 841 \$	873 703 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 6)	20 565 \$	94 777 \$
Produits perçus d'avance	42 175	-
Subventions et contributions reportées (note 7)	184 941	72 899
	247 681	167 676
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS (note 8)	482 235	656 799
	729 916	824 475
ACTIF NET		
Non affecté	-	(32 700)
Affectations internes (note 9)		
Réserve de trésorerie	50 000	50 000
Réserve de caisse	10 925	31 928
	60 925	49 228
	790 841 \$	873 703 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	11 697 \$	(61 917) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	179 779	300 666
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	(174 564)	(295 389)
	16 912	(56 640)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(28 009)	(33 217)
Subventions et contributions à recevoir	(94 635)	7 160
Frais payés d'avance	18 839	(19 394)
Créditeurs et frais courus	(74 212)	31 252
Produits perçus d'avance	42 175	-
Subventions et contributions reportées	112 042	(15 745)
	(23 800)	(29 944)
	(6 888)	(86 584)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(923)	(19 175)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(7 811)	(105 759)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	79 830	185 589
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	72 019 \$	79 830 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'objectif de la Coopérative est de mettre sur pied la Maison de la francophonie d'Ottawa qui est un centre de développement communautaire, social, éducatif et économique pour la communauté francophone qui vise à améliorer le bien-être des jeunes, des aînés, des immigrants et de leurs familles. Bien que située dans l'ouest de la ville, la Maison est conçue pour desservir l'ensemble de la population du grand Ottawa.

La Coopérative, incorporée sous la Loi sur les sociétés coopératives, est désignée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

2. REDRESSEMENT DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR

Les états financiers de l'exercice précédent ont été redressés afin de reconnaître une charge d'honoraires contractuels dont les services avaient été rendus au 31 décembre 2022. Ce redressement a entraîné les impacts suivants sur les états financiers au 31 décembre 2022 : une augmentation de l'insuffisance des produits par rapport aux charges de 32 700 \$, une diminution des frais payés d'avance ainsi qu'une diminution de l'actif net non affecté du même montant.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Coopérative applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations.

Constatation des produits

La Coopérative comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées aux charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les subventions et les contributions reçues pour le financement d'immobilisations sont constatées aux produits en fonction de l'amortissement des immobilisations concernées. Les produits d'inscriptions aux activités sont constatés comme produits lorsque les activités ont lieu, que le prix est établi ou peut être déterminé et que le recouvrement final est raisonnablement sûr.

Les intérêts, les ristournes et les dons sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

Les produits de location sont constatés sur une base mensuelle conformément aux baux.

Services reçus à titre bénévole

La Coopérative ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Coopérative.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Apports de services

Les apports de services ne sont pas constatés dans les états financiers de la Coopérative.

Instruments financiers

ÉVALUATION INITIALE

La Coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Coopérative qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

ÉVALUATION ULTÉRIEURE

La Coopérative évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

DÉPRÉCIATION

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au

coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Matériel informatique et équipement de scène 20 % à 55 %

Ameublement et équipement de bureau 20 %

Équipements récréatifs 20 %

Équipements artistiques 20 % à 55 %

Amélioration locative 4 %

Réduction de valeur des immobilisations

La Coopérative comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Comptes clients	67 893 \$	20 310 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	-	19 574
	67 893 \$	39 884 \$

5. IMMOBILISATIONS

	2023			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique et équipement de scène	538 530 \$	370 443 \$	168 087 \$	254 753 \$
Ameublement et équipement de bureau	285 901	121 274	164 627	205 783
Équipements récréatifs 1	7 537	7 624	9 913	12 392
Équipements artistiques	308 649	173 806	134 843	182 198
Amélioration locative	32 189	3 403	28 786	29 986
	1 182 806 \$	676 550 \$	506 256 \$	685 112 \$

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	6 212 \$	39 032 \$
Salaires et vacances à payer	13 957	55 745
Sommes à remettre à l'État	396	-
	20 565 \$	94 777 \$

7. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les subventions et contributions reportées représentent des sommes reçues ou à recevoir pour des activités devant se poursuivre au cours du prochain exercice et se détaillent comme suit :

	2023	2022
Ministère du Patrimoine canadien	140 750 \$	43 011 \$
Fonds de relance des services communautaires	34 001	-
Ville d'Ottawa	3 500	12 500
Conseil des arts de l'Ontario	3 500	8 600
Fédération de la jeunesse canadienne-française	3 190	-
Autres	-	8 788
	184 941 \$	72 899 \$

Les variations survenues dans les soldes de subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	72 899 \$	88 644 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	552 822	505 078
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(440 780)	(520 823)
Solde à la fin	184 941 \$	72 899 \$

8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS

Les subventions et contributions reportées liées aux immobilisations représentent le financement affecté pour l'acquisition d'immobilisations. Les subventions et contributions sont constatées aux produits au même rythme que l'amortissement des immobilisations afférentes. Les variations survenues dans les soldes de subventions et contributions reportées liées aux immobilisations sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	656 799 \$	952 188 \$
Moins : montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(174 564)	(295 389)
Solde à la fin	482 235 \$	656 799 \$

9. AFFECTATIONS INTERNES

Réserve de trésorerie

La Réserve de trésorerie a été établie avec le legs de 50 000 \$ du Frère Maurice Lapointe. Cette réserve a pour but de réaliser des projets spécifiques qui sont susceptibles d'avoir un effet structurant et permanent pour la Coopérative et de subvenir aux charges exceptionnelles non prévues au budget d'opération.

Réserve de caisse

La Réserve de caisse a été établie dans le but de subvenir aux charges prévues au budget d'opération de l'exercice futur. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation de la Réserve de caisse à l'actif net non affecté d'un montant de 21 003 \$. (2022 : affectation de l'actif net non affecté à la Réserve de caisse de 31 928 \$).

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Coopérative est principalement lié aux comptes clients.

La Coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 75 % du total des comptes clients sont à recevoir de trois entités. La Coopérative évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Coopérative a signé un bail avec le CEPEO pour l'utilisation des locaux à titre de carrefour communautaire ayant comme nom « Maison de la francophonie d'Ottawa ». La Coopérative s'est engagée à verser, à titre de loyer de base, la somme d'un dollar par mois pour une période de 50 ans moins un jour. La Coopérative s'est également engagée à payer sa part proportionnelle des coûts d'exploitation du Carrefour communautaire, incluant sa part des opérations du gymnase. La part proportionnelle est évaluée à 33 768 \$ pour les coûts d'exploitation jusqu'en août 2024.

12. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Coopérative signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Coopérative pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022 (redressé)
ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
Ministère du Patrimoine canadien		
- Programmation	41 250 \$	49 709 \$
- Présentations Arts	31 816	44 684
- Discrimination systémique	40 000	10 000
- Accessibilité numérique	-	27 700
- Autre	1 920	-
Fédération de la jeunesse canadienne-française	108 043	100 182
Fonds de relance des services communautaires	59 499	-
Ville d'Ottawa	59 000	22 200
Association des communautés francophones d'Ottawa	15 000	10 500
Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité	33 788	44 416
Emploi et développement social Canada	19 077	47 764
Conseil de la Coopération de l'Ontario - Jeunesse Canada au Travail	17 287	8 150
Conseil des arts de l'Ontario	14 100	-
Assemblée de la francophonie de l'Ontario	-	13 325
Subvention de soutien aux petites entreprises de l'Ontario	-	18 976
Fondation Trillium de l'Ontario	-	116 092
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	-	7 125
	440 780 \$	520 823 \$

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCOUVREZ QUI NOUS SOMMES!



FATIMA ADEN OSMAN,
PRÉSIDENTE



LINDA SAVARD,
VICE-PRÉSIDENTE



RONALD BISSON,
TRÉSORIER



NELLY ORIANE HATUNGIMANA,
SECRÉTAIRE



ROUKYA ABDI ADEN,
ADMINISTRATION



LISA COHEN,
ADMINISTRATION



FRANÇOIS DUMAINE,
ADMINISTRATION



JEAN-GARDY DUMOULIN, AD-
MINISTRATION



VALÉRIE SAMSON,
ADMINISTRATION



SOUHILA TIMEZOUERT,
ADMINISTRATION



MARCEL MORIN,
DIRECTION GÉNÉRALE

REMERCIEMENTS

La Maison de la francophonie d'Ottawa est le résultat de la collaboration entre de nombreux intervenants distincts, qui doivent tous évoluer en synergie afin de fournir des services de qualité et efficaces. La Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa inc. (CMFO) aimerait profiter de cette occasion pour remercier son conseil d'administration, ses employés, ses partenaires et collaborateurs pour leur dévouement, leur professionnalisme et leur collaboration dans toutes les facettes de ses consolidations.

Nous aimerions également remercier les personnes qui ont travaillé avec La Maison de la francophonie d'Ottawa pour lui permettre de mieux se positionner face à ce grand projet de société.



M. Luc Comeau

Appui au niveau des demandes de subventions.

La CMFO a su profiter des expériences de M. Luc Comeau à titre de consultation et d'accompagnement en financement gouvernemental. Sa valeur ajoutée, c'est sa passion des partenariats et la mise en place de ressources financières pour la réalisation de projets communautaires tels que celle de la Maison de la francophonie d'Ottawa.

Équipe NOA de Demers Beaulne comptabilité

Grâce à leurs services financiers novateurs et des produits sur mesure, Demers Beaulne est devenu notre source quotidienne de valeur ajoutée pour la CMFO. Ils nous accompagnent et conseillent pour nous faire passer rapidement à la vitesse supérieure, ici et à l'international. Merci à Marianne, Neruana et Gabrielle.





60+

SERVICES
AUX AÎNÉ.E.S



ACTIVITÉS
CULTURELLES



SERVICES
DE SANTÉ



ACTIVITÉS
SPORTIVES



SERVICES
JURIDIQUES



COURS DE
LANGUE SECONDE



SERVICES
D'EMPLOYABILITÉ



SERVICES AUX PERSONNES
NOUVELLEMENT ARRIVÉES



CENTRE
COMMUNAUTAIRE



HALTE GARDERIE



PARTENAIRES FINANCIERS

Sans eux, la CMFO n'existerait pas!



Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



Legs de feu du Frère Maurice Lapointe -
membre de la communauté des
Frères des Écoles Chrétiennes



Gouvernement
du Canada



Ontario
Trillium
Foundation



Fondation
Trillium
de l'Ontario



Patrimoine
canadien

Canadien
Heritage



cmfo.ca | 613 296-6554

2720, chemin Richmond, Ottawa, ON K2B 6R7